

**« LES AMIS DE L'ÉGLISE SAINT MARTIAL D'ORGNAC SUR VEZERE »
(AESMOV)**

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 9 FEVRIER 2013

Salle de la mairie à Orgnac sur Vézère à 14 heures 30.

La feuille de présence indique que le quorum est atteint:

Nombre d'adhérents:	66
Présents:	27
Procurations:	15
Absents:	19
Absents excusés:	5

Marcel DANDALEIX, Maire d'Orgnac-sur-Vézère, nous fait part de sa satisfaction à nous recevoir. Il souligne l'intérêt porté par les membres de l'association et les félicite de la rapidité et de l'application des projets envisagés. Il note également la bonne progression des travaux engagés.

Jean POUGET ouvre la séance en remerciant l'assistance et annonce l'ordre du jour:

- ◆ **1 - Rapport moral et d'activité par le Président et vote d'approbation.**
- ◆ **2 - Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes.**
- ◆ **3 - Renouvellement du conseil d'administration**
- ◆ **4 - Appel des cotisations 2013**
- ◆ **5 - Point sur les vitraux Kim en Joong**
- ◆ **6 - Projets 2013: travaux, animations (soirée musicale et festive du 9 août 2013, journées du patrimoine...)**
- ◆ **7 - Questions diverses.**

◆ 1 - Rapport moral et d'activités par le Président et vote d'approbation.

Jean POUGET rappelle l'agenda, bien chargé de 2012, avec en particulier **l'important dossier des vitraux** du Père Kim en Joong.

Le Conseil d'Administration s'est réuni cinq fois, avec une participation active et efficace de tous ses membres.

L'Association a structuré son action autour de cinq chantiers :

1 -Le site web:

C'est une affaire qui marche et nous ne saurions trop remercier Pierre-Gilles de Lupel. Chacun est invité maintenant à nous retrouver sur Facebook en apportant informations, actualités, photos, etc....

L'existence de ce site et de la page Facebook est déterminante pour la vie de l'association. Nous avons pu nous en rendre compte, notamment au cours des différentes phases du projet des vitraux.

<http://eglisedorgnac.free.fr>

<http://www.facebook.com/AESMOV>

2 – Campagne d'adhésion

Compte tenu du lancement de la souscription de la Fondation du Patrimoine en cours d'année, aucun rappel de cotisation n'a été adressé aux retardataires. Le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation 2012 est donc inférieur à celui de 2011. **Il convient pour 2013 de revoir la question et de mieux s'organiser.**

**Le prix de la cotisation personnelle reste inchangé en 2013 soit 10 euros.
Invitation est lancée pour se mettre jour de cette cotisation.**

3 - Rédaction et édition d'une brochure sur l'Eglise Saint Martial

Régine Delacour et Miléna Loubriat ont poursuivi leur travail de collecte d'informations. Cependant, depuis deux mois et compte tenu de la réalisation prochaine des vitraux, le projet vient de prendre une autre dimension. Un comité de rédaction plus étoffé est venu prêter main forte au « duo » pour la rédaction et l'impression d'un livre qui devrait être édité courant 2013.

4 - Animation culturelle et festive

Comme en 2011, la soirée musicale et festive du Vendredi 10 août, s'est très bien passée. Prévues avec l'**Operita Trio**, elle a été en fait animée par le **Duo Sostenuto** qui, une nouvelle fois, a enchanté le nombreux public avec le programme « *Des deux côtés des Pyrénées* ». Pour des raisons familiales, la chanteuse Emmanuelle Naharro n'a pu être présente. Ce n'est que partie remise, le Conseil d'Administration de l'AESMOV a en effet été unanime pour inviter **Operita Trio** le 9 août prochain.

Suite à notre première expérience en août 2011, des modifications ont été apportées à l'organisation de la soirée, notamment avec l'instauration d'une entrée payante au concert. Un chapiteau, gracieusement prêté par l'EPDA du Glandier, a permis d'envisager sereinement le repas nocturne en plein air.

Jean Pouget remercie chaleureusement la grande motivation de chacun qui a contribué à la réussite de cette manifestation.... qui est en passe de s'inscrire dans le calendrier des animations estivales de notre commune.

En revanche, la journée du patrimoine en septembre 2012 fut un peu « tristounette », peut être en raison de notre manque de communication préalable, ... ce n'est que partie remise pour 2013.

5 - Travaux

Deux journées de bénévolat ont été organisées en 2012 :

- vendredi 13 avril :

Une vingtaine de bénévoles était au rendez-vous (dont une famille allemande en vacances à Orgnac)

Travaux réalisés : nettoyage et cirage des chaises, ponçage de la porte de la sacristie, restauration complète de l'harmonium (par nos amis allemands, spécialistes en la matière), « purgeage » des pieds de voûte de la chapelle sud et du côté sud de la nef encombrés de débris et de gravats.

- mercredi 24 octobre :

Travaux réalisés : nettoyage extérieur du parvis, des murs envahis par la mousse et du lierre encore accrochés aux pierres sur le côté nord de l'église. Le karcher et les brosses métalliques ont été sollicités et les résultats sont bien visibles ...

Par ailleurs, la porte de la sacristie a été démontée et restaurée : bouchage avec de la pâte à bois (Michel Henry), remplacement des panneaux de la partie basse (Jean Pierre Bernard) avant des essais de peinture (peinture naturelle à l'ocre). Cet essai servira de modèle pour le portail occidental et la porte latérale au sud de l'édifice ; l'objectif étant de traiter l'ensemble des portes au cours du printemps, avant l'inauguration officielle des vitraux.

Ces travaux sont effectués en concertation avec la paroisse, la municipalité et les avis de Monsieur Xavier Hochard, directeur du CAUE 19.

À l'évidence, le projet « Vitraux » a constitué le point fort de cette année 2012 avec deux phases principales : le montage administratif et la recherche de son financement.

L'association, représentée par son président et Pierre-Gilles de Lupel, a participé notamment à la Commission municipale mise en place par la municipalité. Cette commission a contribué à l'élaboration du cahier des charges et a donné son avis sur le choix du prestataire, la décision finale appartenant au pouvoir adjudicateur, c'est-à-dire in fine à la municipalité.

Cette procédure s'est déroulée avec la bonne collaboration de Catherine Combrouse-Lafaye, conservateur des antiquités et objets d'art de la Corrèze. Il s'est avéré que la convergence de vue et la solidarité existant entre les trois composantes locales (municipalité, paroisse et AESMOV) ont été déterminantes. À l'issue de cette procédure, c'est à l'unanimité que le conseil municipal, dans sa séance du 14 juin 2012, a retenu le dossier présenté par le Père Kim en Joong et les Ateliers Loire de Chartres.

Le second semestre a été consacré à la recherche de financements avec la présentation de différents dossiers élaborés en concertation avec la municipalité : Conseil Général, EDF et Fondation du Patrimoine.

Ainsi, le 26 juillet 2012 a été signée une Convention entre la municipalité d'Orgnac, représentée par son maire, Marcel Dandaleix, et **la Fondation du patrimoine en Limousin**, représentée par Jean Combasteil, délégué départemental. Cet appel au mécénat populaire et d'entreprises, a été une magnifique journée en présence du Père Kim, de nombreuses personnalités dont Madame Sophie Dessus, -député et représentant le Conseil Général-, Jean-Louis Courtaud -représentant EDF (Direction de la Production et Ingénierie Hydraulique)-... et de nombreux habitants et amis de notre commune. Il faut souligner que l'association a cofinancé, avec l'entreprise Jean-Marie Freyssinet, les coûts de cette campagne.

Fin novembre la municipalité a été en mesure de passer officiellement commande. Les travaux sont commencés et devraient se terminer en avril 2013.

Parallèlement, **l'association a obtenu un prix de 4000 euros pour le projet de création des vitraux, par le Père Kim en participant au concours «un Patrimoine pour Demain »** organisé par l'hebdomadaire Pèlerin. Au niveau national. 12 projets ont été retenus pour plus de 140 candidatures. La remise de ce prix a eu lieu le 9 novembre 2013 au Palais de Chaillot à Paris.

Jean Pouget rappelle qu'il y a encore beaucoup de travaux à réaliser : éclairage, peinture du plafond, chauffage... Avec les nouveaux vitraux, de nouvelles étapes apparaîtront pour notre église qui, *devra rester ouverte et être plus accessible à toutes et tous dans les meilleures conditions possibles*. L'expérience de cette année écoulée nous rend optimiste pour aborder les nouveaux défis qui nécessiteront plus que jamais la collaboration sans failles des trois composantes locale évoquées précédemment : municipalité, paroisse et association.

Le rapport moral et d'activité est accepté à l'unanimité.

◆ 2 - Rapport financier par le trésorier et vote d'approbation des comptes.

Régine BERNARD présente le bilan financier qui montre un **solde positif de 2 735,07 euros**.

Le concert y contribue largement avec un bénéfice non négligeable (détails ci-dessous):

Recettes..... 2859.00 €

Dépenses 1482.70 €

Bénéfice..... **1376.30 €**

Après explication des différents postes de dépenses et recettes, le rapport financier est accepté à l'unanimité.

◆ 3- Renouvellement du Conseil d'Administration

Selon les statuts de l'association, le renouvellement des membres doit être effectué par

tiers tous les ans.

Cette année sont renouvelables (tirage au sort) :

René DEBEST, Marcel DANDALEIX, Pierre-Gilles de LUPEL, Régine DELACOUR, Milena LOUBRIAT, Mireille ALLEMANDOU, Marcel BELETTE, Jean Marie DUVIALLARD

Régine LACOUR ne souhaite pas se représenter. Les autres membres sont reconduits à l'unanimité.

Odile DESCOURS présente sa candidature qui est acceptée à l'unanimité.

◆ 4- Appel cotisations 2013.

Le tarif de la cotisation 2013 est maintenue à **10 euros par personne**.

Il est rappelé qu'au-delà de 20 euros, un reçu fiscal est délivré. L'Association s'engage à lancer une « vraie » campagne d'adhésion.

L'ensemble des participants accepte à l'unanimité le maintien du tarif.

◆ 5- Point sur les vitraux.

À ce jour, le montant de la souscription, organisée par la Fondation du Patrimoine et la municipalité, s'élève à 16 821,62 euros pour 135 donateurs. Brigitte Marsac fait un rappel de l'état de financement de l'ensemble du projet.

Les 14 et 15 janvier 2013, les anciens vitraux ont été déposés et entreposés soigneusement dans des caisses et remisés dans le grenier de la forge. Une réunion est prévue afin de définir le « devenir » des anciens vitraux. Les feuillures sur plusieurs baies devront être refaites avant la pose des nouveaux vitraux.

◆ 6- Projets 2013

1 – Travaux

Avant l'inauguration officielle des vitraux, il convient de restaurer et repeindre les trois portes de l'église. Ce travail sera pris en charge par l'association avec l'aide de la municipalité. Il convient également de refaire les joints du parvis.

Par ailleurs des devis vont être demandés pour des travaux ultérieurs concernant:

- Aménagement du baptistère
- Pose d'une vitre antieffraction (niche dans le chœur à droite), pour exposer la croix de procession actuellement déposée dans la crypte à Saint Martin de Brive.

Enfin, l'association envisage, après la pose des vitraux, la faisabilité de travaux plus importants à l'intérieur de l'église, notamment le système d'éclairage, la peinture du plafond et le chauffage.

2 – Soirée du 9 août 2013

Les grandes lignes de la soirée ont été précisées:

- 17h-19h: **“A la découverte des curieux modillons de l'Eglise Saint Martial”**, Atelier d'observation et de création textile animé par la “Nippe caméléone”, suivi d'un goûter offert par l'association. A partir de 6 ans, gratuit.
- 19h-20h: **Concert** : “ *Du Guadalquivir au Rio de La Plata* “ Concert avec **le groupe “Operita Trio”**

Ce concert sera suivi d'un **aperitif offert** et d'un **dîner sur réservation**.

Concert: 7 euros – Dîner: 18 euros.

3 – Journées du Patrimoine: 14 et 15 septembre 2013

- Visite commentée de l'église et des vitraux par les membres de l'association.
 - Il est envisagé un concert par l'Ensemble Vocal de Brive.
- Le programme sera précisé ultérieurement.

◆ 7 - Questions diverses .

Prochaine réunion du Conseil d'Administration le vendredi 15 mars 2013 à 20 heures à la mairie.

La séance est levée à 17 heures .